

écrit véritablement que le Conseil a eu connaissance du rapport de l'inspecteur d'appel à examiner l'offre faite à l'Union.

L'enquête sur la catastrophe aérienne de Medellin

Medellin, 26 juin. — Les enquêteurs chargés de découvrir les causes de la collision aérienne, qui a coûté la vie à 15 personnes, trois blessés ayant succombé, ont examiné les débris carbonisés des deux grands avions qui se rendaient en Argentine.

On a découvert le cadavre d'un des pilotes ayant en main un revolver contenant une douille vide, ce qui porte à croire que le pilote se serait donné la mort et aurait été ensuite carbonisé.

Le corps du chanteur argentin, Carlos Gardel, a été trouvé écrasé sous un moteur. Des morceaux de linges portant des initiales et deux brochettes au nom du chanteur ont permis de l'identifier. On a retrouvé parmi les débris des pièces d'or que Carlos Gardel portait toujours dans une ceinture. Le cadavre carbonisé du pilote Sampa a été découvert au siège de pilotage étreint encore les commandes afin d'éviter la collision.

D'autre part, des milliers de personnes se pressaient au cimetière de San Pedro pour assister à l'inhumation de Carlos Gardel et des autres victimes de l'accident d'aviation.

Le docteur Delgado déclara que l'état de Rivelori de Plaça est extrêmement grave.

Le pilote Thom et son collègue Furst ont été inhumés au cimetière allemand de Bogota, en présence des membres de la colonie allemande.

LA FIN DU CLEARING FRANCO-ALLEMAND

La délégation commerciale française est rentrée à Paris après avoir jugé inacceptables les propositions allemandes.

Le Reich, qui a 300 millions de marks de créances commerciales arriérées, aurait demandé 200 millions de crédits supplémentaires. Le clearing, dans ces conditions, n'aurait pu régler que de 15 à 20 millions d'exportations françaises en Allemagne.

La question de la liquidation du clearing est virtuellement posée.

Les Allemands ont accepté de proroger jusqu'au 15 juillet l'arrangement commercial; ils ont accepté aussi que la dénomination du clearing par nous ne soit prise en compte que le 15 juillet.

On a vingt jours pour régler les modalités de la liquidation des arriérés.

M. Georges Bonnet, ministre du Commerce, a mis hier, le Conseil au courant de l'arrêt des négociations commerciales franco-allemandes.

Buenos-Ayres a été relié en 2 jours 18 heures 23 min.

Le Bourget, 26 juin. — Le courrier Amérique du Sud-France, qui avait quitté Buenos-Ayres, le 23 juin, à 3 heures (G.M.T.), est arrivé au Bourget mardi soir, à 23 h. 29, piloté par l'aviateur Durand.

La liaison aérienne Buenos-Ayres-France a été réalisée en 2 jours, 18 h. 23 minutes. Elle représente un gain de 11 h. 44' sur le meilleur temps réalisé jusqu'ici.

qui l'ont obligé à négliger ses affaires personnelles au grif qu'on a fait à M. Petit de l'influence qu'il avait sur ses collègues et de son autorité, le défendeur se défend en disant qu'il n'a rien fait de tel.

Quant au grief qu'on a fait à M. Petit de l'influence qu'il avait sur ses collègues et de son autorité, le défendeur se défend en disant qu'il n'a rien fait de tel.

Quant au grief qu'on a fait à M. Petit de l'influence qu'il avait sur ses collègues et de son autorité, le défendeur se défend en disant qu'il n'a rien fait de tel.

Quant au grief qu'on a fait à M. Petit de l'influence qu'il avait sur ses collègues et de son autorité, le défendeur se défend en disant qu'il n'a rien fait de tel.

Quant au grief qu'on a fait à M. Petit de l'influence qu'il avait sur ses collègues et de son autorité, le défendeur se défend en disant qu'il n'a rien fait de tel.

Quant au grief qu'on a fait à M. Petit de l'influence qu'il avait sur ses collègues et de son autorité, le défendeur se défend en disant qu'il n'a rien fait de tel.

Quant au grief qu'on a fait à M. Petit de l'influence qu'il avait sur ses collègues et de son autorité, le défendeur se défend en disant qu'il n'a rien fait de tel.

Quant au grief qu'on a fait à M. Petit de l'influence qu'il avait sur ses collègues et de son autorité, le défendeur se défend en disant qu'il n'a rien fait de tel.

Quant au grief qu'on a fait à M. Petit de l'influence qu'il avait sur ses collègues et de son autorité, le défendeur se défend en disant qu'il n'a rien fait de tel.

Quant au grief qu'on a fait à M. Petit de l'influence qu'il avait sur ses collègues et de son autorité, le défendeur se défend en disant qu'il n'a rien fait de tel.

LES BILLETS GAGNANTS DU SWEEPSTAKE

Voici la liste officielle du tirage du Sweepstake du Grand Prix de Paris 1935:

- 1. « Océanor » : 261.420-0, 229.200-0, 208.200-0.
2. « Cippo » : 014.020-1, 232.200-0, 008.400-0.
3. « Tammany » : 427.200-0, 040.200-0, 491.020-0.
4. « Le Cyclone II » : 082.200-0, 129.844-0, 123.041-0.
5. « Gal Péniche » : 122.656-1, 180.212-0, 070.200-0.
6. « Kappa » : 008.200-0, 224.615-0, 040.638-0.
7. « Le Kirghize » : 225.861-0, 276.200-0, 028.250-0.
8. « Simon de Montfort » : 412.200-0, 124.510-0, 292.750-0.
9. « Lang Ekan » : 117.200-0, 013.106-0, 444.877-0.
10. « Le Lycaon » : 412.200-0, 102.753-0, 204.827-0.
11. « Japon » : 304.160-0, 224.809-0, 150.238-0.
12. « Finlandaise » : 408.124-0, 126.218-0, 018.240-0.
13. « Sahr » : 464.090-0, 022.819-1, 494.408-1.
14. « Super Along » : 361.773-0, 016.030-0, 033.758-0.
15. « The Nile » : 191.541-0, 039.923-1, 451.543-1.
16. « Stratopère » : 251.212-0, 199.153-0, 161.717-1.
17. « Ad Atlas » : 151.506-1, 448.752-0, 169.007-0.
18. « Samos » : 022.861-0, 312.431-0, 164.790-1.
19. « Magnétique » : 123.200-0, 025.853-0, 292.317-0.
20. « Manzur » : 044.774-0, 231.497-0, 266.205-0.
21. « Valetta » : 448.490-0, 233.155-0, 087.582-0.
22. « Herbulis » : 228.721-0, 117.648-0, 453.085-0.
23. « Roi Mgr II » : 023.650-0, 261.495-0, 222.197-0.
24. « Zuenouia » : 173.153-0, 164.837-1, 121.527-1.
25. « Solon » : 445.718-0, 064.111-0, 157.178-0.
26. « Roquerpique » : 116.023-0, 076.188-0, 208.737-0.
27. « Laurentia » : 201.204-1, 065.811-0, 181.770-0.
28. « Fulvio » : 070.450-0, 128.263-0, 452.277-0.
29. « Maharajah » : 469.821-0, 059.240-0, 446.256-0.
30. « Trafalgar » : 450.718-0, 045.865-0, 090.937-0.
31. « Solar Ray » : 202.653-0, 142.026-0, 177.364-0.
32. « Organeux » : 153.270-0, 453.246-0, 203.404-0.
33. « Indira » : 266.202-0, 271.060-0, 123.208-0.
34. « Rose-Reine » : 074.152-0, 109.884-0, 020.202-0.
35. « Spiona » : 194.831-0, 075.317-0, 170.285-0.
36. « Ipe » : 210.654-0, 264.810-0, 049.342-0.
37. « Le Négres » : 192.174-0, 051.804-0, 138.948-0.
38. « Anecdote » : 462.410-0, 069.397-0, 440.857-0.
39. « Donnetta » : 023.031-0, 065.573-0, 140.039-0.
40. « Prince de Monaco » : 071.862-0, 480.860-0, 011.348-0.
41. « Vendaval » : 089.176-0, 190.138-0, 069.416-0.
42. « Bordeaux » : 218.200-0, 208.377-0, 190.185-1.
43. « William de Valence » : 102.008-0, 109.865-1, 194.000-1.
44. « Arkina II » : 169.638-0, 107.206-0, 123.234-0.
45. « Clair » : 282.035-0, 187.588-0, 121.734-0.
46. « N. de Paléont » : 086.894-0, 264.810-0, 139.299-0.
47. « Bobkol » : 154.801-0, 233.447-0, 304.463-1.
48. « Québec » : 210.333-0, 126.485-1, 231.312-0.
49. « Pont du Gard » : 449.438-0, 176.181-0, 064.775-0.
50. « Osaka » : 462.245-0, 107.098-0, 120.304E.
51. « Bénévole » : 104.916-0, 088.183-1, 180.807.
52. « Com In » : 119.263-0, 045.092-1, 033.830-0.
53. « Vignes du Seigneur » : 184.241-0, 048.592-0, 234.504-0.
54. « Prince de Paris » : 022.080-0, 112.281-0, 463.808-0.
55. « Tara » : 170.693-0, 089.790-0, 194.063-0.
56. « Prince Achille » : 194.093-0, 121.390-0, 053.480-0.
57. « Quiloo » : 108.946-0, 463.500-0, 028.788-0.
58. « Yar » : 150.837-0, 237.798-0, 141.424-1.
59. « Hindoo Holiday » : 075.183-0, 046.042-0, 063.747-0.
60. « Lady Chatterley » : 215.831-0, 047.103-0, 083.086-0.
61. « Prince de Monaco » : 087.244-0, 119.310-1, 211.230-0.
62. « Aromate » : 196.100-1, 112.151-0, 014.727-0.
63. « Hanol » : 194.093-0, 159.248-0, 290.444-0.
64. « Japetus » : 075.049-1, 456.019-1, 031.242-0.
65. « Mesa » : 220.504-0, 028.094-1, 057.274-0.
66. « Ollithesia » : 203.708-1, 177.210-0, 180.574-0.
67. « Fushimaru » : 130.790-0, 154.206-0, 216.788-0.
68. « Dark Ring » : 31.720-0, 183.714-0, 086.324-1.
69. « Maragne » : 300.327-0, 049.286-0, 108.885-1.
70. « Trou de l'Air » : 220.097-0, 069.587-0, 294.382-0.
71. « Ange Gardien » : 490.850-1, 444.808-0, 128.677-0.
72. « Lougour » : 294.895-0, 443.694-0, 174.214-0.
73. « Istay II » : 222.958-0, 490.944-1, 303.377-0.
74. « Dulce » : 059.090-0, 117.603-0, 101.912-0.

Les méfaits de l'orage

Deux orages ont défilé, mardi soir et mercredi soir, sur notre région occasionnant partout des dégâts, notamment aux cultures.

A BARRIEUX, mardi soir, Mme Debaillet, qui se dirigeait vers la frontière, fut surprise par l'orage et, tout à coup, s'écroula sur le trottoir. Mme Debaillet fut transportée dans une maison voisine et reçut des soins énergiques. Elle ne tarda pas d'ailleurs à reprendre ses sens, car elle n'avait été atteinte que d'une légère commotion.

A LOUVIN, la foudre est tombée sur la ferme de M. Demidde, mais n'a occasionné que des dégâts peu importants.

A ESPELECHIN, près de Camphin-en-Pévèle, une grande partie de la ferme de M. Farmestier a été incendiée par la foudre et les dégâts s'élevaient à 80.000 fr. Au cours des travaux de sauvetage, deux hommes-pompiers ont été assez sérieusement brûlés. L'un au bras, l'autre au côté.

A PERONNE, l'orage a été très violent et la foudre est tombée sur plusieurs immeubles. Elle a pénétré, par la cheminée dans un salon de coiffure, de la rue des Blancs-Moutons et a déposé une épaisse couche de suie sur les murs. Enfin, le suide a bouleversé entièrement le lit du coiffeur, mais celui-ci s'en est tiré sans aucun mal.

Un formidable orage a causé des morts et des dégâts en Angleterre

Londres, 26 juin. — De tous les points de l'Angleterre parviennent des détails sur les dégâts causés par l'orage, qui a eu lieu cet après-midi, à la vague de chœur.

Trois personnes ont été tuées par la foudre, qui, en outre, endommagea de nombreuses maisons et démolit plusieurs troupeaux dans les pâturages. Une pluie torrentielle a provoqué l'inondation de plusieurs localités.

Enfin, les signaux de chemins de fer ont été endommagés en divers endroits et l'effondrement d'un mur sur la voie ferrée, près de Dublin, a fait dérailler un train dont les occupants n'ont heureusement reçu que des contusions sans gravité.

M. Georges Wormser, directeur du cabinet de M. Georges Mandel, est candidat dans la deuxième circonscription de Toulon

La Seyne-sur-Mer, 26 juin. — Les candidats républicains socialistes indépendants et le Front français et républicain démocratique de la deuxième circonscription de Toulon ont décidé de retirer pour le ballottage de dimanche prochain, la candidature de M. Lazare Gimelli, adjoint au maire de Toulon.

Ils présentent à sa place, M. Georges Wormser, directeur du cabinet de M. Georges Mandel, ministre des P.T.T., ancien chef du cabinet, Chemenoux, officier de la Légion d'honneur, qui sera « candidat de ralliement des forces républicaines anticommunistes » contre M. Jean Bartolini, candidat communiste qui reste seul candidat du Front commun.

LA GRANDE JOURNÉE DU 7 JUILLET A MARCQ-EN-BARCEUL

C'est véritablement une grande journée que celle de Marcq-en-Barceul dont sera le théâtre le dimanche 7 juillet, à l'occasion du 50^e Concours régional de gymnastique de l'Union de Flandre et de l'Assemblée générale de la Fédération nationale catholique du diocèse de Lille.

Cette grande manifestation attirera dans l'accueillante cité de la banlieue lilloise des foules considérables. On compte au moins sur cent mille personnes.

Comme nous l'avons déjà dit, l'organisation de la journée est confiée à la société de gymnastique « L'Espérance » de Marcq-en-Barceul qui, sous l'impulsion de son dévoué président, M. Charles Herrmann, n'a rien laissé au hasard afin d'en assurer la parfaite réussite.

Voici les grandes lignes du programme: Le matin, dès 7 h.: Concours de gymnastique sur le terrain face à l'Hippodrome et concours de batterie dans les divers quartiers de Marcq.

A 11 h. 30: Revue des sociétés par le général de Castelnau, président de la F.N.C. et remise des décorations.

A midi: Messe en plein air à l'Hippodrome des Flandres, pour les gymnastes tombés au champ d'honneur.

A 14 h. 15, dans les quartiers de Marcq: Formation du cortège.

A 14 h. 45, sur le terrain de l'Hippodrome: Défilé des gymnastes devant le public. Présentation des drapeaux et remise du drapeau fédéral par le cardinal Liénart.

A 16 h.: Exécution des productions musicales et gymniques du concours. Mouvements d'ensemble.

A 18 h. 30: Discours du R. P. Donceur, directeur de la D.E.A.C. Allou, délégué de la F.G.S.P.F. du général de Castelnau, président de la F.N.C. et de S. Em. le cardinal Liénart.

A 17 h. 30: Départ en cortège vers l'église de Rouges-Barres.

A 18 h., chant du « Credo » et bénédiction du Saint-Sacrement.

Dernière Heure Vers la fusion des partis socialistes indépendants

Paris, 26 juin. — Les bureaux des trois partis suivants: Parti socialiste de France, Parti socialiste français, Parti républicain socialiste et des parlementaires n'appartenant à aucun groupe se sont réunis, sous la présidence de M. Paul-Boncour, pour constater les résultats déjà obtenus par la création de l'intergroupe de la Chambre des députés et jeter les bases d'une fusion des partis eux-mêmes.

Une commission préparatoire d'un congrès de fusion a été constituée; ce congrès fixera le programme, l'organisation et la propagande ainsi que la fonctionnement du groupe unique qui devra être son expression au Parlement.

Le service du travail devient obligatoire en Allemagne

Berlin, 26 juin. — Le Gouvernement du Reich a adopté mercredi une loi prescrivant le service du travail obligatoire comme préparation au service militaire.

Le service du travail sera de six mois. Les jeunes Allemands devront être âgés de 20 ans. Les engagements volontaires pourront avoir lieu à partir de 17 ans. Les effectifs seront de 200.000 hommes du 1^{er} octobre 1935 au 30 septembre 1936.

L'adjudant Beaumes qui tua sa femme, son fils et sa belle-mère est en route pour Lille

Paris, 26 juin. — Parti de Marseille mercredi matin pour Lille, l'adjudant Beaumes qui, à Lille, tua sa femme, son fils et sa belle-mère et fut arrêté à Marcq-en-Barceul, au moment où il allait s'engager dans la Légion étrangère, n'est pas arrivé à la gare de Lyon à 17 h. 40, heure à laquelle on l'attendait. Le meurtrier, escorté de gendarmes, est descendu à Lyon, où il passera la nuit à la prison. vraisemblablement demain dans la journée il accomplira la seconde étape qui l'amènera à Lille.

Un violent orage à Paris

Paris, 26 juin. — Mercredi soir, vers 19 h. 30, Paris a pu croire à un second déluge. Après une après-midi d'atmosphère orageuse, les nuages ont cravé soudain. Les vents faibles sont devenus bourrasques. Une éclaircie parut enfin se dessiner, mais la pluie cédait à la grêle, lourde et serrée. Pendant quelques minutes encore chacun regagna sa retraite.

Un cultivateur tue son gendre, blesse grièvement sa femme et tente de se suicider, près de Grenoble

Grenoble, 26 juin. — Un drame horrible s'est déroulé mercredi matin dans le hameau de Tullins, près de Grenoble: un cultivateur, Michel Santos-Cottin, âgé de 60 ans, a tué son gendre Michel Aboune, âgé de 39 ans, d'un coup de fusil à bout portant; il a grièvement blessé sa femme âgée de 66 ans d'un coup de marteau; et il a tenté de se noyer dans un puits. C'est là que les gendarmes l'ont arrêté.

Encore des parents indignes

Bayeux, 26 juin. — A Englesqueville-la-Péresse, canton d'Iaigny, les époux Hautemanière, le mari ouvrier agricole, la femme ménagère, maltraitaient leur petite fille, Suzanne, âgée de 2 ans. Le gendarmier, saisi d'une dénonciation, procéda à une enquête qui révéla des faits révoltants. Dès que l'enfant commentait la moindre faute, Hautemanière la frappait avec brutalité. Un jour, il déclara qu'il la pendrait.

Le X^e Congrès eucharistique national s'ouvrira le 17 juillet à Strasbourg

Du 17 au 21 juillet prochain, aura lieu, à Strasbourg, le Congrès eucharistique national, auquel prendront part une centaine de prêtres et prélats de l'Eglise ayant à leur tête le Nonce apostolique.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres: Sur Paris, 74.51; sur Bruxelles, 261.80; sur New York, 13.12.
Paris: Sur Londres, 6.62 1/4; sur New York, 13.12.

LES CAVALIERS FRANÇAIS A LONDRES

Le « British Sportsman Club » a donné un déjeuner en l'honneur des cavaliers français qui ont pris part à l'Exposition internationale du cheval, à Londres.

LES POURSUITES CONTRE MM. SACAZAN ET RAYNALD

Paris, 26 juin. — Les débats de l'adjudant de la Holding commerciale de France ont été poursuivis, comme on sait, le sénateur Raynald et le financier Sacazan, se sont terminés mercredi, 26.

LA VOIX DU MINISTRE PUBLIC

Le réquisitoire du Procureur de la République M. Robin demande au tribunal de bien vouloir décider maintenant de la jonction des deux inculpations d'escroquerie et d'influence sur les lois de lotissement, de façon à écourter les débats.

LA VOIX DE LA DÉFENSE

M. Pruvost commence le premier. Il s'étonne de la poursuite exercée contre M. Petit alors qu'aucune plainte n'a été portée contre lui. Il s'étonne encore qu'une instruction de plus d'un an et que pas terminée par un non lieu, car les experts commis n'ont relevé aucun fait délictueux.

On a tout de même voulu trouver quelque chose et on a fini par retenir l'histoire de la vente des terrains.

L'Union a fait cela, dit-il, contre son ancien président pour couvrir ses responsabilités propres et flatter ainsi une clientèle électorale qui lui échappa.

Il accuse le meneur actuel de l'Union de vouloir assourdir ainsi les bœufs vengeance à laquelle M. Deguy n'aurait pas dû s'associer. Le défendeur parle alors des honneurs publics que M. Petit a reçus du gouvernement et aussi de la presse et que, dit-il, on ne pourra effacer pas plus que l'œuvre considérable qu'il a faite.

Tous les avantages qu'on reproche à M. Petit d'avoir eus. Ce n'est pas lui qui les a imposés, dit le défendeur. C'est l'Union qui a voulu les lui donner et qui les lui a acceptés.

LA VOIX DU MINISTRE PUBLIC

Le réquisitoire du Procureur de la République M. Robin demande au tribunal de bien vouloir décider maintenant de la jonction des deux inculpations d'escroquerie et d'influence sur les lois de lotissement, de façon à écourter les débats.

Mais la défense de M. Petit s'y oppose et demande au tribunal de ne se prononcer sur la jonction, comme il a déjà fait, qu'à la fin des débats.

M. Robin rappelle toute l'histoire de l'information judiciaire.

Il rend en passant hommage à M. Deguy, qui fut l'honnête homme de bonne foi et de bon sens.

Il désigne à son tour l'enchaînement des manœuvres de M. Petit pour duper l'Union.

Il est un fait que M. Robin signale le premier et qui lui paraît marquer d'insinuation de M. Petit. C'est que M. Petit avait déjà en mains un plan de clinique pour le terrain de la Roseraie quand il demandait à M. Deguy de chercher des terrains pour cette clinique. C'était donc du « bluff », dit-il. « En jouant double, il a fait à M. Deguy le coup de la carte forcée ».

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

M. Robin montre encore que c'est le rapport Lesaffre qui a déterminé la décision d'achat d'administrateurs et il rappelle toute la duperie de ce rapport, de même que celle du lotissement préparé par M. Petit et qui n'est que le fait de M. Deguy.

Le Prix du Jubilé de 1935

- 1. « Pons Léopold » : 293.478-0, 178.470-0, 448.342-0.
2. « La Priole » : 104.916-0, 274.370-0, 141.408-0.
3. « Métehou » : 109.800-0, 133.601-0, 122.783-0.
4. « Ammonitio » : 64.025-0, 194.901-0, 142.182-1.
5. « Why Not II » : 046.974-0, 478.094-1, 324.253-0.
6. « Torbay » : 228.282-0, 363.738-0, 264.954-0.
7. « Bahari » : 044.287-0, 089.208-0, 158.035-0.
8. « Prévent » : 460.001-0, 228.575-0, 233.684-0.
9. « P. O. C. » : 450.196-0, 398.412-0, 083.128-0.
10. « John James » : 450.373-1, 091.709-1, 298.661-0.
11. « Mon Jubilé » : 017.821-0, 220.730-0, 182.306-0.
12. « Jumbo » : 023.478-0, 084.248-0, 293.823-0.
13. « Goguettes » : 029.931-0, 173.737-0, 287.263-0.
14. « Monvillars » : 029.931-0,